

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 29 septembre.

En préambule à la séance du Conseil, le responsable du développement urbain et régional de l'UCLouvain Nicolas Cordier présente l'avant-projet de Schéma d'Orientation Local (SOL) Athéna-Lauzelle, le dernier quartier que l'Université ambitionne de construire, en bordure du bois de Lauzelle. Nous y reviendrons.

Ce point explique la présence d'un public plus étoffé que de coutume, et de plusieurs représentants de la presse. Le président du Conseil Cedric du Monceau leur demande de ne pas s'étonner du fait que certains points – débattus en section technique, pour ne pas prolonger le Conseil outre mesure (NDLR : la séance publique se terminera tout juste avant minuit) – sont immédiatement soumis au vote.

L'échevin en charge des Cultes Benoît Jacob présente les budgets 2021 des fabriques d'église de Limelette, Céroux et Mousty. Il signale que leurs responsables font des efforts considérables pour réduire la quote-part de la Ville. Ainsi, Limelette a souscrit à une assurance pour l'église moins chère que par le passé (soit un gain de 1000€ !).

Neuf représentants du groupe OLLN2.0 s'abstiennent, estimant que la part communale est encore trop élevée. Il faudrait pouvoir louer davantage les églises (pour des concerts, par exemple), afin de faire rentrer de l'argent dans les caisses.

Huit s'abstiennent également sur le subside de 4000€ à octroyer à la fabrique d'église d'Ottignies pour la restauration de deux tableaux de Maximilien De Haese. Un artisan de Céroux réalisera l'opération pour 11.000€, dont 7000€ à charge de la fabrique, 2000€ à charge de la Province et 2000€ à charge de la Ville. Le conseiller Dominique Bidoul s'interroge au sujet de la valeur de ces peintures. « Tu veux venir cambrioler ? » soupçonne l'échevin Benoît Jacob (NDLR : quand on connaît la taille de ces tableaux, bonne chance !). Il s'agit plutôt de savoir si la restauration en vaut la peine. La conseillère Jeanne-Marie Oleffe le confirme.

BinckBank Tour

Egalement échevin des Sports, Benoît Jacob explique le choix du Collège de subsidier deux départs de la course cycliste de niveau 1 « BinckBank Tour » à hauteur de deux fois 12.500€ (pour 2020 et 2021), dans le cadre du budget de relance covid-19. Le Collège aurait pu donner 5000€ à chaque hôtelier de notre ville, mais ce projet de course s'est présenté, permettant de faire d'une pierre plusieurs coups : à la fois soutenir le secteur hôtelier/horeca – il a été demandé à l'organisateur de réserver deux nuitées pour les coureurs et suiveurs, dans nos hôtels (soit 300 nuitées au total) – et proposer une manifestation sportive, en ce moment où beaucoup d'activités sont annulées.

« Les hôtels se font connaître, le personnel travaille, les coureurs et suiveurs mangeront dans notre ville... et les habitants profiteront du spectacle d'une course de haut niveau, entre Louvain-la-Neuve et Céroux », précise l'échevin. Malheureusement, la crise sanitaire ne permet pas la présence du public au départ. Néanmoins, il sera possible de regarder le passage de la course en bordure de route. Benoît Jacob espère que le départ pourra être une grande fête en 2021.

Les conseillers de la minorité s'abstiennent, regrettant d'être mis devant le fait accompli : l'étape organisée dans notre ville est prévue dans trois jours, impossible de faire marche arrière. Ce point aurait dû passer au Conseil de septembre. « Une course cycliste a plus d'impact à l'arrivée qu'au départ », remarque Dominique Bidoul. « Notre Ville est sous plan de convergence, chaque citoyen a reçu son précompte immobilier et en a constaté

l'augmentation... et vous estimez qu'une dépense de 25.000€ pour voir passer une course cycliste dix secondes a du sens ? C'est du pain et des jeux ! », critique Nancy Schroeders. « Le plan de relance covid-19 d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a bon dos. Les citoyens sont en droit d'attendre autre chose. »

L'échevin confirme que la convention aurait dû passer au Conseil du 8 septembre. « Quand on ne fait rien, on est critiqué. Quand on fait quelque chose, on est critiqué », se désole-t-il. Il est persuadé qu'à l'issue de cette opération, le secteur horeca - qui souffre de la crise - sera bénéficiaire. Les hôteliers vont gagner plus que si on leur avait donné un chèque. D'autre part, la Ville bénéficiera de subsides dans cette opération, notamment de la Gestion Centre Ville (GCV)

Benoît Jacob détaille ensuite les investissements réalisés dans les infrastructures gérées par le CSLI des Coquerées, pour remplacer l'éclairage existant par du led.

Plan d'Actions Mobilité

L'échevin en charge de la Mobilité David da Câmara Gomes demande d'approuver le cahier des charges pour la désignation d'un bureau spécialisé en participation et communication, pour la mise en œuvre du Plan d'Actions Mobilité 2020-2025.

La conseillère Géraldine Pignon regrette que cette mission ne soit pas confiée aux services communaux. Le budget prévu pour le marché pourrait être utilisé pour engager une personne supplémentaire. Elle évoque l'importance d'organiser une réunion publique avec retransmission vidéo, de créer une plateforme qui centralise les informations, de prévoir un sondage en ligne sur les questions générales.

L'échevin prend note des propositions, qu'il transmettra au bureau qui sera désigné. Le personnel communal sera associé au processus. « Le renforcer était une option, mais alors, vu le montant du marché, c'était pour un CDD. On essaie plutôt que nos engagements soient pérennes. »

La bourgmestre Julie Chantry complète : « On est sur des sujets sensibles, il y a des suspicions, de la méfiance, des réticences... nous préférons désigner un bureau neutre qui n'incarne pas les décisions de la Ville. »

Navajo

Les débats se prolongent au sujet du projet Navajo. Il s'agit d'approuver les attributions de trois marchés pour la mise en place du transport à la demande et d'une navette autonome à Louvain-la-Neuve. Le projet a déjà été présenté. L'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes explique comment la Ville fait office de boîte aux lettres, pour des marchés menés par le TEC, attribués en septembre. « Nous recevons les contributions des partenaires et payons les factures. »

Le groupe OLLN2.0 rappelle qu'il a toujours été mitigé au sujet de ce dossier, mais annonce qu'il votera « pour » cette fois, puisque que le projet est lancé.

Les conseillères Kayoux votent contre et détaillent les raisons de l'opposition de 27 personnes réunies lors de leur dernière assemblée citoyenne. Elles continuent de penser que les véhicules sans chauffeur sont un cheval de Troie pour pousser la 5G, que la navette nécessitera de nombreux aménagements (et n'a donc rien d'autonome), que la société désignée pour tester

cette navette va acquérir de l'expérience grâce à de l'argent public, que le transport à la demande nécessite l'usage de smartphones... qui ont un coût environnemental important, que le coût de ce laboratoire de mobilité est trop élevé.

L'échevin répète que l'expérience se fera sans la 5G et présente un tableau récapitulatif des montants octroyés par les différents partenaires du projet.

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer a du mal à croire que l'opinion relayée par le groupe Kayoux est représentative. Qui n'utilise pas de GSM aujourd'hui ? « Votre assemblée est composée de personnes qui ont un projet politique assez précis, anti-technologique. »

La conseillère Nadine Fraselle évoque les éoliennes, qui ont aussi fait couler beaucoup d'encre dans le passé. « De temps en temps il faut faire preuve de conviction, d'audace, de confiance... sinon on n'avance jamais dans la vie. »

SOL Athéna-Lauzelle

Les conseillers se penchent sur l'avant-projet de SOL Athéna-Lauzelle, qui a fait l'objet d'une présentation en préambule à la séance. « C'est l'occasion de vous dire ce qui m'intéresse dans l'urbanisme : les projets de vie, de société... et cette part de rêve qui se cache derrière des infrastructures et des bâtiments », déclare l'échevin de l'Urbanisme Yves Leroy.

L'UCLouvain souhaite un nouveau quartier – durable - qui favorise les liens ville/nature, la mobilité douce, les espaces citoyens, la mixité sociale et l'accessibilité financière. La spécificité ? Une concertation citoyenne dès le démarrage du projet, pour permettre au grand public de s'approprier et imaginer son propre espace de vie du futur.

Les conseillers doivent approuver la poursuite de la réflexion. Un Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE) sera soumis au prochain Conseil, suite à quoi il y aura des amendements à l'avant-projet, puis une enquête publique...

Après l'adoption définitive du SOL (espérée à la mi-2021), des permis d'urbanisation et des permis d'urbanisme (groupés ou non) devront être étudiés et introduits. Les premières constructions pourraient démarrer en 2024.

Plusieurs conseillers y vont de leurs remarques, sur la hauteur des immeubles, la densité, le phasage, la promotion...

La conseillère Jeanne-Marie Oleffe explique que ce projet a fait l'objet de beaucoup de réunions, depuis 2007, pour aboutir à la promesse de 10% de logements sociaux, un Community Land Trust (CLT)... « La majorité a fait du bon travail ! »

La bourgmestre Julie Chantry fait part des questionnements qui demeurent : la densité de population et le gabarit des bâtiments (NDLR : l'UCLouvain évoque 3500 habitants pour 1400 logements), la connexion de ce nouveau quartier au reste de la Ville (en coupant peut-être le boulevard de Lauzelle sur une portion)... « On reste en discussion avec l'Université sur ces sujets, mais on peut largement se satisfaire de ce qu'on a obtenu. »

Quatre conseillers OLLN2.0 s'abstiennent. Jacques Otlet recommande au Collège de demander son plan d'affaires à l'UCLouvain. « Cela va coûter très cher, ils doivent évidemment rentrer dans leurs dépenses... et dégager un bénéfice. Si on vote aujourd'hui, on décide que c'est parti, avec les densités évoquées. Ce n'est jamais eux qui feront marche arrière ! »

Ligne éditoriale

En fin de séance, la conseillère Nancy Schroeders interpelle la bourgmestre au sujet de la ligne éditoriale des outils d'information de la Ville, maintenant que celle-ci dispose d'un nouveau site internet et d'une page Facebook officielle.

« J'ai été voir les sites des communes voisines. On n'y trouve pas la photo de la bourgmestre et des échevins. Chez nous, il y a une mise en avant des politiques. Ce n'est pas à cela que doit servir le site d'une Ville, vous avez vos pages personnelles pour le faire. Le Code de la démocratie locale prévoit qu'on reste sur quelque chose de purement informatif. »

La conseillère évoque aussi une publication de la bourgmestre sur la page Facebook de la Ville, après une soirée de jeunes qui a dégénéré, au bord du lac de Louvain-la-Neuve. « Votre réaction était totalement légitime, mais je ne pense pas que la page Facebook officielle soit le lieu pour communiquer ses émotions personnelles. »

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer se dit interpellé, alors qu'il avait l'impression que par rapport à d'autres communes, la nôtre publiait peu de photos des politiques. « Peut-être qu'on doit se remettre en question, constituer un groupe de travail pour prendre le temps de la réflexion. » Sur la 2^e partie de l'intervention, il suppose que pour prendre des décisions, il faut sans doute une part d'émotions ? C'est un beau sujet de réflexion également.

La bourgmestre Julie Chantry s'étonne aussi : « On n'a pas l'impression que le site est une mise en valeur du travail des échevins, ça n'a jamais été relayé. » Elle évoque le lancement de la page Facebook de la Ville « dans la précipitation », pendant le confinement, pour profiter d'une opportunité (NDLR : la disponibilité de Bénédicte Van Roy, de la Gestion Centre Ville (GCV), volontaire pour s'en charger) et les six lignes de conduite émises à ce moment. Parmi celles-ci, « développer la communication spontanée et directe auprès des habitants de la commune ». « On a pensé que ma réaction entrerait dans ce cadre. Je ne vous cache pas que j'ai moi-même hésité. Je ne suis pas une experte de la communication. Ça mérite le questionnement. » Et Julie Chantry de partager l'intention de la Ville de renforcer son service de Communication.

Nancy Schroeders invite la bourgmestre à consulter les interpellations faites au Parlement wallon sur ce thème : toutes vont dans le sens de la nécessaire neutralité politique de l'information.

Place du Centre

Les conseillers Jacques Otlet et Bénédicte Kaisin souhaitent connaître l'état du projet d'aménagement de la place du Centre, alors que les premiers achats d'immeubles par la Ville ont commencé il y a... 25 ans !

La bourgmestre annonce que le Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR) et le Schéma Général du Douaire arriveront sur la table du Conseil avant la fin de l'année, pour lancer une enquête publique sur les deux outils ensemble. « On a quasi la maîtrise foncière pour l'ensemble de la place, c'était un prérequis pour nous. On n'a pas un projet défini à mettre sur la table. On souhaite lancer un processus participatif dans les prochains mois, pour entendre l'avis des habitants. Pas quelque chose qui va durer dix ans, une réflexion en deux temps. »

« Dans une société privée, le permis de bâtir sera déjà prêt à être déposé. Ici ça va encore prendre des mois », critique Jacques Otlet.

« Je regrette que les choses n'aient pas avancé plus vite, pour le réaménagement de cette place. C'est une priorité dans notre Programme Stratégique Transversal (PST). Les grands projets qui ne viennent pas de nous – notamment celui qui nous a été présenté aujourd'hui – demandent une énergie considérable. Ça vient bouffer le temps qu'on devrait consacrer à nos propres projets », répond Julie Chantry.